



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **5 octobre 2020**

Délibération n° 2020-0207

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Assemblée générale et conseil d'administration de l'association SOLIHA Solidaires pour l'habitat Rhône et Grand Lyon - Désignation de représentants du Conseil

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 18 septembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Matthieu Vieira

Affiché le : mercredi 7 octobre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mmes Burillon, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, Debû, Mme Delaunay, MM. Diop, Doganel, Dossus, Doucet, Mmes Dubot, Dupuy, Ederly, El Faloussi, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Gascon, Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Grivel, Groult, Mme Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, MM. Pelaez, Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, MM. Pillon, Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, MM. Seguin, Sellès, Smati, Thevenieau, Uhlrich, Vieira, Vincendet, Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à Mme Cardona), MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Buffet (pouvoir à M. Gascon), Mmes Burriland (pouvoir à M. Millet), Crédoz (pouvoir à M. Benzeghiba), M. David (pouvoir à M. Pillon), Mme Dehan (pouvoir à M. Badouard), M. Devinaz (pouvoir à M. Longueval), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mme Georgel (pouvoir à Mme Benahmed), M. Gomez (pouvoir à Mme Geoffroy), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Percet (pouvoir à Mme Vessiller), Popoff (pouvoir à M. Artigny), Sechaud (pouvoir à Mme Ederly), Sibeud (pouvoir à M. Pelaez), Subai (pouvoir à M. Bagnon), M. Vergiat (pouvoir à Mme Coin), Mme Zdorovtsoff (pouvoir à M. Athanaze).

Absents non excusés : Mme Guerin.

Conseil du 5 octobre 2020

Délibération n° 2020-0207

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Assemblée générale et conseil d'administration de l'association SOLIHA Solidaires pour l'habitat Rhône et Grand Lyon - Désignation de représentants du Conseil**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 septembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

SOLIHA est une association régie par la loi de 1901, adhérent et appartenant au mouvement SOLIHA. Elle œuvre en faveur de l'amélioration des conditions d'habitat et de vie des populations défavorisées, fragiles ou vulnérables, de la lutte contre les exclusions et les inégalités, de la préservation et du développement du lien social, du développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale, territoriale et participative, de l'émergence de politiques nouvelles pour l'habitat et le développement des territoires.

Pour cela, l'association met en œuvre les missions suivantes : réhabilitation accompagnée au service des particuliers, accompagnement des personnes, gestion locative sociale, production d'habitat d'insertion, conduite de projets de territoires.

II - Modalités de représentation

L'association SOLIHA se compose de membres adhérents et de membres associés qui sont des personnes physiques ou morales :

- sont membres adhérents de l'association, les personnes physiques qui s'engagent à mettre en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité au service du projet associatif,
- sont membres associés, les personnes morales ou physiques, qui par leur qualification et leurs compétences apportent leur soutien à l'association.

La Métropole de Lyon est membre associé et son mandat vient d'être renouvelé pour 3 ans lors de l'assemblée générale du 29 mai 2020. À tout moment, elle peut désigner un nouveau représentant qui représente la Métropole au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'association.

L'objet de la présente délibération est de désigner un représentant titulaire de la Métropole dans les instances de l'association SOLIHA ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

DELIBERE

Désigne madame Séverine HEMAIN en tant que titulaire pour représenter la Métropole pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'association SOLIHA Rhône et Grand Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 7 octobre 2020.